

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES PETITS SOURIRES N.B LTEE	Numéro de permis 2007047	Date d'inspection Le 11 août 2020	
Nom de l'établissement GARDERIE LES PETITS SOURIRES		Numéro de téléphone (506) 532-6700	
Adresse 3060 132 Route Scoudouc NB E4P 3S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	13 août 2020	
Commentaires : Phase de rétablissement de la pandémie de COVID-19; Discussion au sujet du document " Orientation pour les établissements de garderie éducative et les camps d'été" dont l'exploitante à reçu une copie électroniquement. Discussion des pages 4-8 ainsi que des annexes A, C et E. Une affiche à l'entrée sur le processus de dépistage (Annexe A) devra être fait. Le reste était conforme selon les observations sur les lieux.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>En attente du rapport du prévôt des incendies afin de donner un nouveau permis.</p> <p>Discussion au sujet avec l'exploitante de la vérification régulière des courriels afin d'obtenir une mise à jour du document "Orientation pour les établissements de garderies éducative et les camps d'été" . L'inspectrice a aussi montré à l'exploitante comment obtenir sur le site web les dernières mises à jours au sujet de la phase de rétablissement de la pandémie de COVID-19 pour les établissements de garderie éducative.</p>
--

original signé par  
Paula Morin

11 août 2020

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date